

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



FZ/AC/116.11.13

Laval, le 27 novembre 2013

FRANÇOIS ZOCCHETTO

PRÉSIDENT DU GROUPE  
UDI-UC

SÉNATEUR  
DE LA MAYENNE

*Uw* Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur plusieurs points du PLFSS 2014, qui ne vous semblaient pas traduire la volonté affichée des pouvoirs publics de s'engager dans des réformes structurelles de notre système de santé.

A l'occasion de l'examen du PLFSS 2014 en première lecture au sénat, le groupe UDI-UC s'était fortement mobilisé contre un certain nombre de dispositions du projet de loi et a déposé de nombreux amendements, dont un amendement de suppression de l'article 4, adopté en séance.

In fine, le sénat a rejeté l'ensemble du PLFSS pour 2014. Mais au mépris de la Haute assemblée, le gouvernement entend faire table rase des travaux du sénat, ce que nous déplorons vivement.

Regrettant de ne pouvoir vous faire de meilleure réponse, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Bien cordialement à vous*

Monsieur Jean-Louis FRETILLIERE  
Délégué départemental de la Mayenne  
Mutualité Française Pays de la Loire  
38 rue Jules Ferry BP 03307  
53003 LAVAL cedex